



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

grippe aviaire

Question écrite n° 106718

Texte de la question

À la suite de la rédaction du rapport d'information remis par la mission Grippe aviaire M. Dino Cinieri demande à M. le ministre de la santé et des solidarités de lui préciser les intentions du Gouvernement au sujet de la proposition relative à la vérification par la direction de l'hospitalisation et des soins de l'élaboration d'une annexe « grippe aviaire » dans les plans blancs des établissements hospitaliers.

Texte de la réponse

Dans le cadre des fiches de recommandations publiées en avril 2006 par la direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins (DHOS), il a en effet été mis en lumière la nécessité d'une adaptation de l'annexe biologique aux plans blancs à la pandémie grippale pour tous les établissements de santé. Une étude récente menée par la direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins a permis d'évaluer en terme quantitatif la mise en place des plans blancs dans les établissements de santé. Il en ressort que 97 % des établissements publics avec service d'urgence et 55 % des établissements de santé privés possèdent un plan blanc et un volet NRBC. Il est à noter que le volet biologique doit dorénavant être complété d'une annexe pandémie grippale. Afin d'aider les établissements de santé dans la mise en oeuvre de ce plan, la DHOS a édité un guide d'organisation des soins en situation de pandémie grippale (2e édition, mars 2007). Une évaluation qualitative des plans blancs, des volets NRBC et annexes sera disponible fin juin 2007, ce qui permettra de mesurer l'opérationnalité des différentes mesures qui s'appuient dorénavant sur des textes fondateurs (décret n° 2005-1764 du 30 décembre 2005 relatif à l'organisation des soins en cas de menace sanitaire grave) ; circulaire et son annexe (Guide plan blanc n° 401-DHOS/CGR du 14 septembre 2006).

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106718

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités (II)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10538

Réponse publiée le : 17 avril 2007, page 3851